



## Droit du travail rémunération

Par **julie**, le **17/01/2009** à **11:16**

bonjour je suis coiffeuse, je suis en litige avec mon employeur il ne veut pas me payer mes heures supplémentaires de travail il ne respecte pas du tout mon contrat. j'aimerais remédier à mon problème mais je ne sais pas vers qui me tourner pouvez-vous m'aider merci beaucoup.

Par **Visiteur**, le **17/01/2009** à **11:59**

bonjour,

éternel problème des heures sup...

à part les prud'hommes et à condition de pouvoir justifier que c'est votre employeur qui vous les a demandées... je ne vois pas autre chose...

pourquoi faites-vous des heures sup ? vous ne pouvez pas partir à l'heure ?

Par **julie**, le **17/01/2009** à **13:41**

merci de votre réponse.

mon contrat est établi sur 35 heures par semaine + 4 heures supplémentaires ce qui nous fait normalement un total de 39 heures par semaine qui ont toujours été payé jusqu'au mois de décembre. si je fais plus de 39 heures je dois les répartir sur la semaine pour pouvoir les

rattrapées.

mais maintenant ils ne veut plus payées aucune heure, a ce jour j'en ai 20 qui ne sont toujours payé réglées , et menace de me licencier quend je lui dit que je ne veux effectuer que ce qu'il y a de noter sur mon contrat.

Par **Visiteur**, le **17/01/2009** à **16:46**

la paye de janvier n'est pas encore versée.. donc vous ne savez pas si il va vous payer vos 4 h sup par semaine..

les 20 h correspondent à quoi ? si ce sont celles au dela des 39 heures vous devriez les récupérer sur les semaines suivantes !

les menaces ! ils sont forts les patrons pour faire plier les employés... il faudra bien qu'il prouve pourquoi il veut vous licencier ?